

Interdiction de cumul : le pari risqué du sp.a

Het Belang Van Limburg - Yves LAMBRIX – Trad. pour Daardar
par Grégory Dejaeger - 7 juin 2016

Cela fait déjà un moment que la N-VA, le CD&V et l'Open Vld pratiquent l'interdiction de cumul. Mais dans la mesure où presque chaque demande de dérogation est acceptée, il serait plus indiqué de parler d'axiome de l'hypocrisie.

Une personne, un mandat. Tel est le nouveau credo des socialistes flamands. À partir de 2018, les bourgmestres sp.a d'une commune de plus de 20 000 habitants et les échevins sp.a d'une commune de plus de 30 000 habitants ne pourront plus être député flamand, fédéral ou européen. Voilà ce que stipulent les nouveaux statuts du parti, ratifiés hier lors de son congrès à Plopsaland De Panne.

Il va de soi que cette interdiction de cumul ne ravit pas tous les socialistes. Dans deux ans, certains élus de poids comme Peter Vanvelthoven (Lommel) ou Hans Bonte (Vilvorde), qui excellent à la fois comme bourgmestre et comme parlementaire, devront faire un choix. Au-delà des ambitions personnelles, le sp.a prend également un grand risque en tant que parti : cette interdiction affaiblira à coup sûr ses listes électorales. Les études indiquent en effet que ce sont les bourgmestres et échevins qui obtiennent les meilleurs résultats lors des élections parlementaires.

Le « décumul » était certes l'attraction la plus en vue hier à Plopsaland, mais on sait déjà que le sp.a enverra quoi qu'il en soit ses bourgmestres et échevins aux élections fédérales et flamandes de 2019, même si ceux-ci ne figureront pas en position éligible : si un bourgmestre concerné est élu mais reste au niveau local, c'est un suppléant qui le remplacera à Bruxelles. Les électeurs perçoivent bien souvent cela comme de la fraude électorale. Quoi qu'il en soit, il est courageux de la part d'un parti crédité d'à peine 14,7 pourcents dans le dernier sondage en date d'oser prendre un tel risque. « Nous disposons de suffisamment de talent et le but est justement de donner leur chance aux jeunes », assure John Crombez.

Les partis de la majorité flamande ont accueilli la nouvelle hier avec tiédeur. La N-VA, le CD&V et l'Open Vld pratiquent en effet l'interdiction de cumul depuis un moment déjà. Mais dans la mesure où presque chaque demande de dérogation est acceptée, il serait plus indiqué de parler d'axiome de l'hypocrisie. Pensez-vous vraiment que Bart De Wever

(Anvers), Patrick Dewael (Tongres) ou Raf Terwingen (Maasmechelen) se verraient interdire par les hautes instances du parti de se présenter à la fois au niveau local et national ? De par sa longue et stricte tradition en la matière, Groen est jusqu'à présent le seul parti flamand vierge de tout cumul.

Conclusion: les cumuls sont une affaire ambiguë. Certains champions du cumul sont des élus intègres, travailleurs et compétents, tout comme il existe des chasseurs de postes qui font passer leur intérêt personnel avant l'intérêt général. Argument principal avancé contre l'interdiction de cumul : de par son mandat local, un parlementaire est plus en phase avec la base. C'est complètement absurde. S'ils veulent rester au plus près de la vie de leur commune, rien n'empêche aux députés de siéger en tant que « simple » conseiller communal. Curieux de voir ce qu'en pensera l'électeur en 2019, d'autant plus que dans ce pays, le courage politique est rarement récompensé.